

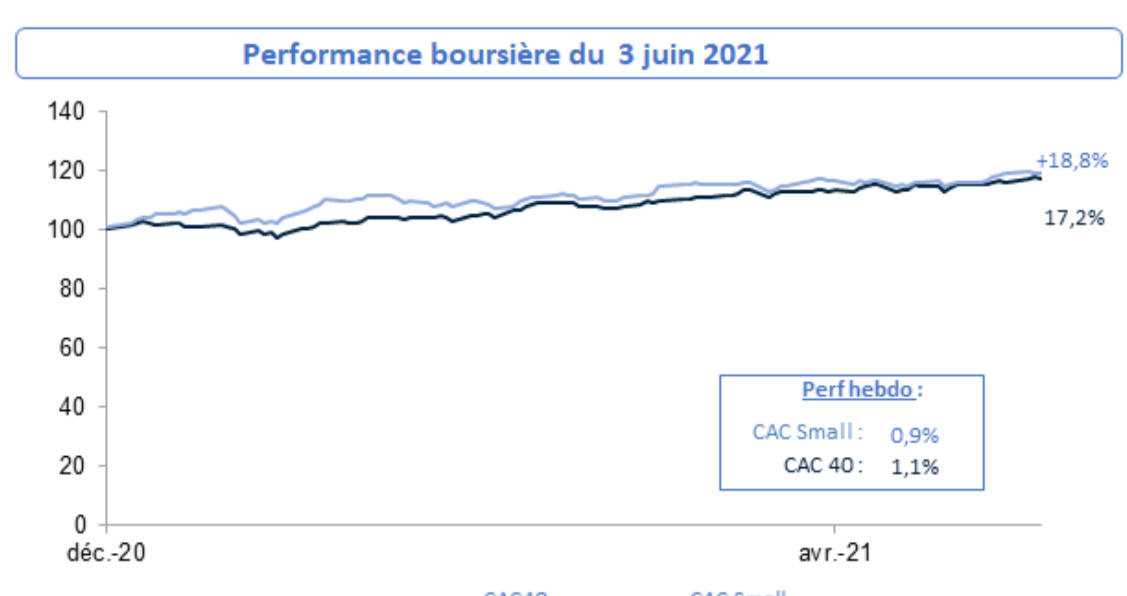
View this email in your browser

Le Zapping des Smalls

**A partir de la semaine prochaine, votre newsletter devient quotidienne !
Chaque jour, une information triée sur le volet
pour vous aider à investir sur les smalls**

- Le CAC small poursuit sur sa lancée et gagne +0,9% cette semaine, en ligne avec le CAC 40 (+1,1%).
- **Catana, Atari et SRP Groupe** ont particulièrement bien performé
- Les secteurs de la **Distribution**, de l'**Électronique** et les **Éditeurs de logiciels** ont le mieux progressé cette semaine.

La semaine des smalls



Le CAC small poursuit sur sa lancée et gagne +0,9% cette semaine, en ligne avec le CAC 40 (+1,1%). Depuis le début de l'année le CAC small gagne +18,8% et surperforme le CAC 40. **Sur les 165 valeurs qui composent le CAC small, 98 sont ressorties en hausse.**

Le TOP / FLOP de la semaine

TOP

Cette semaine **Catana** prend la tête du Top. Le fabricant de catamarans gagne +13,8%, suite à l'annonce d'un ROC de 5,8 M€ qui a doublé en 12 mois. La MOC ressort à 12% contre 7% un an plus tôt. Cette publication a provoqué un bond de +10,2% hier, jeudi.

Atari, entreprise de jeu vidéo prend la suite cette semaine (+11,3%) et s'apprête à lancer Atari VCS, sa console-PC hybride, aux Etats-Unis le 15 juin prochain.

Enfin, **SRP Groupe** termine sur la dernière marche du podium avec une très belle performance (+10,4%).

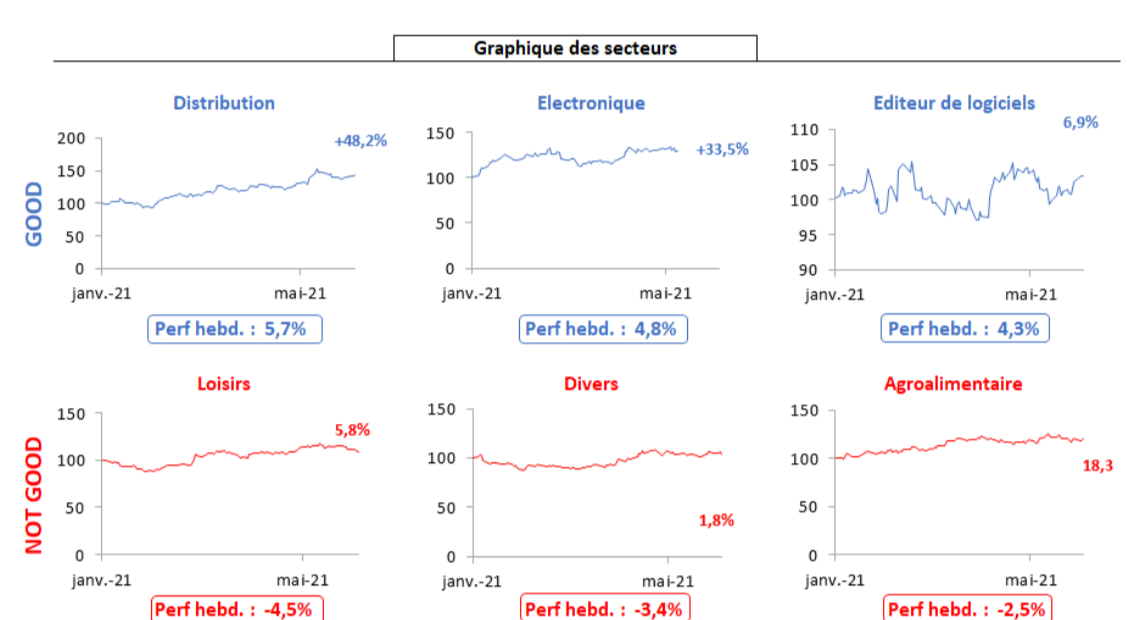
FLOP

A contrario, **Verimatrix**, spécialiste dans les solutions logicielles de sécurité vidéo perd -9,0% après avoir conclu un partenariat technologique avec NextPlayer devant permettre une expérience de lecture plus sécurisée et plus fiable sur tous types d'appareil.

Dans le même temps, **AB Science** chute de -8,4%. La société pharmaceutique devait tenir une conférence de presse hier soir suite à la suspension d'essai clinique après avoir identifié un risque potentiel d'accident cardiaque sur sa molécule masitinib. La cotation du titre est d'ailleurs interrompue depuis mardi.

Pour terminer **SMTPC** clôture ce flop avec une performance de -7,9% cette semaine.

Le tableau de bord des secteurs



Good

Au sommet des performances sectorielles cette semaine, on retrouve la **Distribution** (+5,7%), l'**Electronique** (+4,8%) ainsi que les **Editeurs de logiciels** (+4,3%) qui se démarquent et surperforment le CAC Small (+0,9%).

A l'honneur, la Distribution enregistre la hausse la plus significative, portée par **SRP Groupe** (+10,4%), **Jacquet Metalls** (+3,1%) et **SMCP** (+6,3%). Secteur en vogue depuis le début de l'année (+48,6% YTD), ces trois entreprises réalisent des gains respectifs de +37,24%, +55,76% et +55,71% depuis le 01 janvier. Le groupe de prêt-à-porter SMCP a d'ailleurs publié cette semaine un CA T1 quasiment stable en organique. Il ressort à 223,9 M€, baisse de -0,6%, et dépend fortement des ventes e-commerce en progression de +38,9%.

Le secteur de l'Electronique continue lui aussi son ascension (+33,4% YTD) avec une nouvelle place dans le GOOD. Le n°1 mondial des solutions digitales pour le retail, **SES-imagotag** (+6,1%), tire son épingle du jeu et enchaîne les bonnes publications pour retrouver son niveau d'il y a un mois. **Ekinops** (+7,2%) et **X-FAB Silicon Foundries** (+5,0%) accompagnent SES-imagotag avec des performances solides cette semaine.

Pour compléter le trio, on retrouve les Editeurs de logiciels qui affichent une tendance générale à la hausse et retrouvent d'une belle manière notre Good. Le spécialiste de la découpe du cuir **Lectra** (+1,5%) finalise l'acquisition du concepteur américain de logiciels d'automatisation Gerber Technology afin de se renforcer sur les marchés de la mode, de l'automobile et de l'ameublement. L'éditeur de logiciels pour les officines et l'industrie pharmaceutique **Pharmagest Interactive** (+0,7%) et l'éditeur d'une plateforme pour la gestion des API **Axway Software** (+4,4%) grimpent cette semaine.

Not Good

Cette semaine, les secteurs affichant la baisse la plus significative sont les **Loisirs** (-4,5%), le secteur **Divers** (-3,4%) et l'**Energie** (-2,5%). Ils sous-performent le CAC Small, qui affiche une hausse de +0,9%.

Plus forte baisse cette semaine, le secteur des Loisirs souffre des performances de **Compagnie des Alpes** (-6,5%) et de **Pierre & Vacances** (-2,5%). Après une publication semestrielle difficile, l'exploitant de domaines skiables et de parcs à thèmes se montre ambitieux. De octobre à mars 2020-2021, le groupe accuse une perte nette de 122,6 M€, conséquence directe de la crise du Covid-19. Cependant, Compagnie des Alpes envisage une augmentation de capital de 230 M€ pour poursuivre son plan de « dessaisonnalisation » de son activité et prévoit de doter le Parc Astérix d'un centre aquatique. De son côté Pierre et Vacances a dévoilé des résultats semestriels lourdement affectés par la fermeture des sites touristiques. Son chiffre d'affaires a chuté de -57,3% à 297,2 M€, avec les activités touristiques en retrait de -69,9% à 165 M€. La perte nette semestrielle s'établit alors à 342 M€ (vs 145,8 M€ à l'exercice précédent). Le groupe mise alors sur les mesures de déconfinement pour contrarier la tendance à l'aide d'une forte augmentation des réservations touristiques.

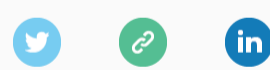
A la suite, on retrouve le Divers qui alterne les bonnes et les mauvaises performances pour une évolution proche de zéro depuis le début de l'année (+1,4% YTD). A noter la baisse importante de **SMTPC** (-7,9%) après l'accord trouvé par Vinci et Eiffage, qui détiennent conjointement les deux tiers du capital, en vue de l'OPA pour détenir désormais 100% de la Société Marseillaise du tunnel Prado-Carénage. Cette dépréciation n'est qu'un juste réajustement après le bond de 28,61% connu début avril après l'annonce d'intérêt pour l'opération. On retrouve également les laboratoires **Boiron** (-2,4%) qui peinent à entamer une tendance haussière stable.

Les performances de **Voltalia** (-4,6%) et de **Engie EPS** (-1,0%) ont impacté négativement le secteur de l'Energie cette semaine. L'exploitant des centrales électriques à partir d'énergie renouvelable et l'ex-filiale de stockage d'énergie d'Engie voient leur cours s'éroder.

Inscrivez un ami à la newsletter

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sadé, avec la participation de Cyril Cohen et de Tanguy Barbier

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, reconfiguration de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'échange ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, explicite ou implicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exhaustivité, l'exactitude, l'actualité ou la véridité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore de toute autre manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (f) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être également communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être diffusés, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Copyright © 2021 EuroLand Corporate. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can update your preferences or unsubscribe from this list.

